

**A - COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 7 FEVRIER 2026**

A LA SALLE DE CONVIVIALITE DU GYMNASE ENDY MIYEM

La séance est ouverte à 14 heures avec 37 votants présents (33) ou représentés (4) sur 64 inscrits. Le quorum (16) étant atteint, le Président déclare l'assemblée générale ordinaire de la Compagnie d'Arc de REIMS ouverte.

Présents votants : BEDUCHAUD B., BODSON F., CHAIRON D., CHASSIN DE KERGMHEAUX A., CHERON M., CLAIN C., DEMANGE D., FLORENTIN A., GAWLOWIEZ F., HOUWER F., HOUWER J.M., JAHYER J., KRILOW I., LAGNEAUX Q., LHERMITTE W., MARNEF F., MARNEF J.P., MULLER C., NOGENT E., PERREUX F., PERREUX N., PHULPIN P., RICHEZ A., ROY G., SALAUN H., STRYJEK J., TETART P., VALENTIN G., VIAUD V., VOLVERT C., WONG E., ZIEGELMEYER D., ZIEGELMEYER Katell.

Pouvoirs : BOULANGER Emmanuel, DAVY Charlène, GOGIBUS Alain, MONNET Jean-Denis.

Présent non-votant : ZIEGELMEYER Karen

Le Président remercie les présents d'être venus à l'assemblée générale.

Il salue Monsieur Raphaël BLANCHARD, représentant Monsieur Arnaud ROBINET, Maire de REIMS, et Monsieur Gérard BRISSAUD, président du Comité Départemental de tir à l'arc de la Marne. Monsieur Jean-Bernard DUVAL qui devait représenter le CRTA GRAND EST est excusé.

1. Approbation du compte-rendu de l'assemblée générale ordinaire du 8 février 2025

Le rapport est adopté à l'unanimité

2. Rapport moral du Président (Annexe 1)

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

3. Rapport prévisionnel d'activités 2026 (Annexe 2)

Le rapport est adopté à l'unanimité.

4. Rapports des Responsables de Commissions (Annexes 3 et 4)

- Commission Traditions par André RICHEZ (3)
- Commission Formation par Bernard BEDUCHAUD (4)
- Commission Récompenses par Julien STRYJEK (5)

Les rapports des commissions et le projet associatif sont adoptés à l'unanimité.

5. Bilan Financier 2025 (Annexe 6)

Le trésorier Jean-Pierre MARNEF donne la lecture des comptes de bilan 2025 à l'assemblée. Le compte de résultat 2025 est déficitaire d'environ 1230 euros. Ce budget est supérieur à nos prévisions en recettes d'environ 770 euros et supérieur en dépenses d'environ 2000 euros.

Ecart significatif par rapport au budget prévisionnel :

Dépenses :

- . En – dans le compte 60 : - 620 € sur le compte « équipements sportifs »
- . En – dans le compte 61 : - 800 € sur la location de Prieur de la Marne
- . En – dans le compte 62 : - 800 € sur la buvette et les dépenses dirigeants
- . En + dans le compte 65 : + 3200 € en licences payées à la FFTA
- . En + dans le compte 65 : + 800 € en dépenses de compétition
- . Les autres comptes sont à peu près équilibrés par rapport aux prévisions.

Recettes :

- . En – dans le compte 70 : - 500 € en boutique
- . En + dans le compte 70 : + 2800 € en recettes licences
- . En + dans le compte 70 : + 600 € en recettes sportives
- . En – dans le compte 74 : - 900 € suite au non-paiement de l'ANS
- . En – dans le compte 77 : - 500 € essentiellement moins d'animations rémunérées.

A noter que la valeur du patrimoine de la Compagnie est à 96852 euros.

Les comptes ont été vérifiés par les deux contrôleurs aux comptes 2025 désignés par l'assemblée générale du 8 février 2025 : Eric WONG et Christian MULLER.

Christian MULLER lit à l'assemblée les conclusions de leurs vérifications (**annexe 8**) et demande à l'assemblée de donner le quitus au trésorier et au président pour les comptes 2025.

L'assemblée vote l'acceptation des comptes de l'exercice 2025 et donne quitus au président et au trésorier pour la gestion du club.

Le président remercie le trésorier et les vérificateurs aux comptes pour le travail effectué.

Le bilan est adopté à l'unanimité.

6. Cotisations 2027 :

Les cotisations 2027 ne subissent aucune augmentation, sous réserve bien entendu d'une éventuelle augmentation de la part fédérale, du CRTA et du département.

La cotisation 2027 est adoptée à l'unanimité.

7. Bilan prévisionnel 2026 (Annexe 7)

Le trésorier lit à l'assemblée les propositions budgétaires pour 2026.

8. Désignation des vérificateurs pour les comptes 2026 :

Eric WONG est désigné à l'unanimité par l'assemblée pour effectuer la vérification des comptes 2026. Un second vérificateur sera nommé ultérieurement.

9. Désignation des représentants CAR aux diverses assemblées

Le Président propose que pour l'année 2026, soient mandatés pour représenter la Compagnie d'Arc de Reims auprès des structures fédérales, des instances sportives et municipales, ou tout autre organisme officiel, le Président, les Vice-présidents, ou en leur absence le membre du bureau directeur, secrétaire ou trésorier désigné par eux.

Cette désignation est adoptée à l'unanimité.

Aucune question écrite n'est parvenue au Président avant l'assemblée générale.

L'ordre du jour étant alors épuisé, la séance est levée à 15 heures 10.

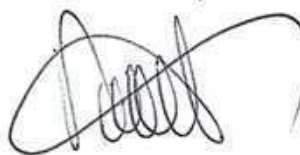
*_*_*_*_*

Le président remercie l'assemblée et invite les participants à passer à l'assemblée générale extraordinaire.

Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'P. Arc', written over a faint circular stamp.

La Secrétaire,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'M. Arc', written over a faint circular stamp.

**B -COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DU 7 FEVRIER 2026**

1- Désignation de trois scrutateurs

Gérard ROY, William LHERMITTE et Eric WONG se proposent. Ils sont désignés à l'unanimité par l'assemblée.

2- Présentation des candidats à l'élection du Comité Directeur

Voir annexe n° 6.

3- Palmarès sportif (durant le dépouillement par les scrutateurs)

Voir annexe 7.

4- Dépouillement par les scrutateurs

Voir feuille de pointage des voix, annexe n° 8.

33 votants présents, 4 pouvoirs, 37 voix exprimées. 0 bulletin nul. 16 candidats sont élus.

5- Réunion du nouveau comité directeur

Le nouveau comité directeur se réunit pour désigner son bureau.

6- Présentation du bureau directeur à l'assemblée

Franck GAWLOWIEZ	Président
Norbert PERREUX	1 ^{er} Vice-Président
Alain GOGIBUS	2 ^{ème} Vice-Président
Julien STRYJEK	3 ^{ème} Vice-Président
Christian MULLER	Trésorier
Ilia KRILOW	Secrétaire générale
Claudette VOLVERT	Secrétaire adjointe

7- André RICHEZ, Président d'honneur adresse ses remerciements à l'ancien comité directeur et souhaite bon courage au nouveau comité directeur.

8- Le Président Norbert PERREUX donne la parole à Mr Gérard BRISSAUD

C'est toujours avec grand plaisir que je participe à votre assemblée générale, félicitations pour sa bonne tenue et pour vos comptes à peu près équilibrés. Félicitations à Norbert pour les 24 ans passés à la tête de la Compagnie et pour ses bons résultats depuis 24 ans. Il a été aussi mon vice-président au Comité Départemental pendant plusieurs années.

C'est une Compagnie qui tourne bien avec des adhérents qui apportent beaucoup d'aide à Norbert. Je tenais à féliciter Francine son épouse qui est toujours à ses côtés sur les concours, c'est un moyen d'être avec lui. Parmi les archers de votre Compagnie le CDOS a récompensé deux membres, ce qui prouve que vous êtes une bonne association. Félicitations à tous.

9- Le Président Norbert PERREUX donne lecture du message transmis par Monsieur Mathieu FATH, Président du CRTA GRAND EST

Je remercie le club pour votre invitation, la nouvelle équipe du CRTA Grand Est est en place depuis plus d'1 an, et essaye de répondre positivement aux invitations d'Assemblées Générales dans la mesure du possible. J'avoue à titre personnel regretter de ne pas être présent, et que Jean-Bernard DUVAL ne peut pas s'y rendre comme prévu.

Je félicite l'ensemble des archers pour les différents résultats obtenus en 2025 où ils ont montré les couleurs du club, du département et du Grand Est. Résultats obtenus par l'accompagnement interne. En tant que Président du CRTA Grand Est, je souhaite accroître les liens entre le CRTA, les CD et les clubs pour différents sujets afin que le tir à l'arc puisse continuer à grandir dans la Région et conserver la convivialité de notre sport.

L'équipe actuelle a déjà concrétisé certains projets comme une révision du Groupe Régional Jeune et Adulte et son ouverture à de potentiels archers Para, le lancement d'une Commission Disciplinaire pour protéger nos archers et la refonte des Ecoles de Tir à l'Arc Français - Régional (ETAF-R) pour être davantage à vos côtés pour entraîner les archers. D'autres projets vont émerger bien entendu pour notre discipline qui le mérite tant, notamment des choses qui devraient être annoncées à l'AG du 14 février.

Mon souhait est que, dans la mesure de nos capacités, le CRTA puisse accompagner les clubs sur différentes problématiques ou projet au cours de ce mandat. Cela nécessitera peut-être de nouer des partenariats ou des sponsors pour diversifier les sources de revenus.

Pour rappel les dates de la saison pour les formations sont publiées, j'invite tout archers intéressés à revenir vers nous en cas de besoin de détails supplémentaires. Des plateaux techniques ouverts à tous sont disponibles et permettent d'aborder des sujets transversaux comme notamment le réglage de matériel.

L'ensemble du CRTA et moi-même restons à votre disposition et vous souhaitons une belle continuation.

10- Le président Norbert PERREUX donne la parole à Mr Raphaël BLANCHARD :

Je vous remercie, Monsieur le Président, de votre invitation, c'est une habitude mais un plaisir d'être parmi vous. Je vais être moins long que d'habitude, depuis le 1^{er} septembre 2025 nous sommes dans une période de réserve électorale. Je dois être factuel dans mes propos et ne pas évoquer les actions municipales.

Je vous remercie particulièrement pour votre dynamisme, votre participation à l'environnement local n'est plus à prouver. Je remercie Norbert et son équipe car sur l'ensemble des événements c'est toujours un plaisir de vous retrouver. Nous avons quelques projets dans les tuyaux mais vous n'avez pas d'inquiétude à avoir, la Direction des Sports est en ordre.

Je remercie toute l'équipe qui depuis 24 ans est dans le club et celle qui arrive. Il y aura une réorganisation des interventions qui seront de qualité pour poursuivre la dynamique qui est celle du club.

En ma qualité de conseiller départemental j'ai une bonne et une mauvaise nouvelle. Le Département au mois d'octobre 2025 a voté une modification sur une partie des associations qui va vous toucher à quelques euros près sur la subvention d'équipement à hauteur de 25 %. Cette subvention prend en compte le nombre de licenciés jeunes et adultes et dirigeants bénévoles. Elle est au total de 650 000 euros et 29 clubs en bénéficient. Dans le cadre de la réorientation des critères on a relevé le seuil de 100 euros sur les subventions octroyées aux associations à 300 euros. Mais concrètement on voit le travail réalisé par le club et les chiffres sont transmis au Comité qui analyse le dossier.

Mais vous allez bénéficier comme 46 autres clubs du dispositif « petit club » qui va permettre à cette petite structure de bénéficier de 50 % de subvention sur un projet d'équipement jusqu'à 2000 €.

Avant c'était 25 % des factures et maintenant 50 % jusqu'à 2000 €.

Vous devriez percevoir plus de subventions. Nous aurons sûrement l'occasion de nous revoir et que vous entretiendrez votre visibilité et votre action dans les diverses collectivités locales.
La présidence d'une association c'est une responsabilité vis-à-vis des jeunes adhérents et adultes, et le relationnel avec les parents des adhérents.
Merci pour tout cela, à très vite.

-*-*-*-*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 heures 10 et l'assemblée est invitée à partager le pot de l'amitié.

Le Président,

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the bottom.

La Secrétaire,

A stylized, handwritten signature in black ink, featuring a large loop at the top and several smaller loops below.

RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITES 2025

Nous avons terminé la saison 2025 avec 100 adhérents, plus 20 par rapport à 2024.
Actuellement, nous sommes 108 dont 42 femmes et 27 jeunes de moins de 18 ans plus 5 passagers.
Il y a 32 premières licences FFTA sur 34 nouveaux à la Compagnie.

Nous avons grâce à notre présence pendant l'été à Reims Urban Nature en juin, aux Festiv'été en août, au Forum des Associations et à nos « portes ouvertes » en septembre ainsi qu'à notre site internet, 34 nouvelles adhésions au club, dont 13 jeunes. Merci aux 15 bénévoles qui ont assuré ces manifestations. Nous avons constaté un taux beaucoup moins important de non-renouvellement de la 1^{ère} licence et c'est une bonne chose pour la Compagnie.

Notre communication concernant nos activités par mail et par le site internet fonctionne plutôt bien.
Le site Web de la Compagnie est visité tous les jours et les personnes consultent surtout les photos des installations, les documents sur notre organisation et bien sûr les tarifs de nos licences.

Nos relations avec les différentes instances de la Fédération, les services de la Ville de Reims, le Conseil Départemental, Jeunesse et Sports, et nos partenaires sont bonnes. La Compagnie était présente aux AG, départementale et régionale.

Nous participons également à l'Ecole Municipale des Sports avec 8 écoliers de 8 à 11 ans qui suivent l'apprentissage du tir à l'arc les mercredis de 14h à 16h de septembre à décembre au gymnase.

En ce qui concerne la trésorerie, le bilan 2025 indique une situation financière correcte, avec un léger déficit d'environ 1230€ sur la saison et nous avons une réserve de trésorerie de plus de 10000€. Merci à notre trésorier Jean-Pierre Marnef qui a assuré avec compétence la gestion de nos finances.

Les concours organisés par notre Compagnie nous ont rapporté quelques recettes (environ 3600€). On retrouve des participations plus importantes à nos compétitions.

La valeur de nos actifs est à plus de 86500 euros au 31 décembre 2025. Merci à Julien qui assure la gestion et l'entretien du matériel d'archerie que l'on met à la disposition des nouveaux adhérents.

Cette été, les bénévoles ont encore assuré tous les travaux de nettoyage et de rangement sur le terrain de Blériot. Toutes les cibles 3D ont été réparés, repeintes et le système de fixation modifié ou renforcé. Merci à Jean-Pierre qui a encore passé une partie de ses vacances à faire ces travaux., Merci aussi à Daniel et Alain qui passent leur après-midi au terrain et qui sont toujours à la recherche d'améliorations possibles de nos installations. Merci également à tous les autres qui donnent des coups de main ponctuels pour réaliser tous ces travaux et pour l'organisation de nos compétitions.

Dans le fonctionnement normal de la Compagnie, la formation et le perfectionnement de nos archers sont indispensables pour, d'une part augmenter le nombre de nos compétiteurs et d'autre part améliorer nos résultats et bien entendu gagner des podiums sur les divers championnats régionaux et nationaux auxquels nous participons en temps normal.

Annexe 1

Nos écoles de tir dépendent évidemment du nombre de cadres et de leurs compétences et je le répète à chaque AG, nous recherchons sans cesse, parmi nos archers, ceux qui pourraient devenir entraîneur de club.

Je rappelle que le coût de ces formations est pris en charge intégralement par le club, à condition que l'archer formé travaille pour la Compagnie pendant au moins deux années consécutives ensuite.

Merci à Franck GAWLOWIEZ qui s'est engagé dans la nouvelle formation d'entraîneur fédéral. Il va donc rejoindre notre groupe de moniteurs.

Sarah KRAUSS qui a rejoint notre Compagnie est aussi encadrant fédéral.

Nous disposons donc actuellement de 4 entraîneurs de club, un futur entraîneur fédéral, 3 encadrants fédéraux et 3 arbitres fédéraux.

Un grand merci à Bernard qui est responsable de ces écoles depuis maintenant beaucoup d'années et il faut vraiment qu'un autre entraîneur se décide à prendre le relais cette année.

Pour continuer sur notre sport,

Depuis le début de l'année 2025, nous avons organisé :

- Le 11 janvier, un concours jeune à Prieur de la Marne, avec 45 jeunes archers de 8 clubs de la Marne, de l'Aisne et des Ardennes.
- Le 6 avril notre concours sur cibles 3D, au Fort de Fresnes lès Reims a rassemblé 111 tireurs venant de 35 clubs du Nord-Est de la France et de la Belgique.
- Le dimanche 15 juin un concours de tir en extérieur, national et international au stade Louis Blériot, avec 83 tireurs de 19 clubs du Grand-Est.
- Les 15 et 16 novembre 2025, notre concours de tir en salle à 18m au gymnase Prieur de la Marne avec 114 archers, essentiellement de Champagne-Ardenne et de l'Aisne.

Félicitations à Franck GAWLOWIEZ Champion de France 2025 de tir Beursault et pour ses participations aux Championnats de France Nature et Elite 3D, à Hervé SALAUN Vice-Champion de France 2025 de tir 3D et également pour sa participation au championnat de France de tir Beursault, à ainsi qu'à Grégory VALENTIN pour sa participation au Championnat de France 3D.

Félicitations à Emmanuel BOULANGER pour ses deux participations d'abord au Championnat de France de Tir à l'Arc en Extérieur International et ensuite au Championnat de France Beursault. Félicitations également à Alain GOGIBUS pour sa participation au Championnat de France Beursault.

Pour la 1^{ère} fois, nous avons eu cette année une équipe composée de Hervé SALAUN en Tir Libre, Franck GAWLOWIEZ en Barebow et Grégory VALENTIN en Longbow pour défendre les couleurs de la Compagnie au Championnat de France 3D par équipes de clubs. Ils finissent 12^{ème} sur 37 équipes.

Félicitations à vous trois, vous faites honneur à la Compagnie.

Quelques résultats des championnats 2025 :

Championnats de la Marne :

Tous tirs confondus,
11 places de 1^{er}
4 places de 2^{ème}
4 places de 3^{ème}.

Championnats du Grand-Est :

Tous tirs confondus.
5 places de 1^{er}
2 places de 2^{ème}

13 records de la Compagnie ont été battus en 2025, 3 records Femmes et 10 records Hommes.

Bravo à tous nos compétiteurs !

Nous avons aussi organisé trois activités conviviales cette année :

Les challenges de la St Sébastien les 15 et 18 janvier 2025 avec 36 archers participants.

Le tir à l'oiseau le 19 avril à Blériot ou Hervé SALAUN est devenu le 84^{ème} Roy de la Compagnie depuis 1934.
Maxime FROTTE est devenu le 39^{ème} Roitelet de la Compagnie.

Les challenges d'été ont eu lieu le samedi 28 juin avec 20 participants.

Nous avons également participé en nombre au Bouquet Provincial de Soissons le dimanche 18 mai 2025.

Félicitations également à André RICHEZ, Président d'Honneur de la Compagnie qui a été récompensé par la FFTA avec un article de 3 pages dans la revue N°13 de la chronique « Une Vie d'Archer » qui a retracé sa longue carrière d'archer et de bénévole (depuis 1957) au service de la Compagnie. Bravo André !

Merci à tous les membres du Comité Directeur pour le travail effectué ces quatre dernières années au service de la Compagnie. Un très grand merci à Claudette qui assure la fonction de Secrétaire Générale de la Compagnie depuis 27 ans si je ne me trompe pas.

Voilà pour ce rapport d'activités 2025, les rapports des commissions seront donnés par les différents responsables.

Annexe 1

L'Assemblée Générale Extraordinaire de tout à l'heure verra le renouvellement des 16 membres (6 femmes et 10 hommes) de son Comité Directeur ainsi que de son Bureau. 17 adhérents sont candidats à cette élection.

J'ai eu l'honneur de présider notre Compagnie pendant 24 ans après en avoir été le trésorier de 1998 à 2002. Il est temps pour moi de transmettre à un nouveau Président cette fonction qui a transformé ma vie et que j'ai assuré avec fierté et surtout avec beaucoup de plaisir.

Après avoir remis en place l'organisation des concours de tir en extérieur en organisant le championnat de Ligue Champagne-Ardenne de tir Fédéral en 1999, la Compagnie a considérablement évolué et s'est engagée également sous l'influence des jeunes archers de l'époque dans l'organisation des tirs de parcours, tir 3D, tir en campagne et tir Nature.

Notre dynamiste nous a permis également d'organiser 2 championnats de France FFTA, le CF en salle au Parc des Expositions en 2011 avec 496 archers et le CF Fédéral en 2016 sur le site des Eglantines avec environ 600 archers.

Nous avons également participé aux organisations des championnats de France de tir en salle au CREPS pour l'Handisport ainsi que pour le Sport Adapté.

Grâce à ses bénévoles et avec l'aide de la Ville de Reims, notre Compagnie a complètement rénové ses installations du terrain de Blériot, augmenté ses capacités de stockage du matériel et nous disposons maintenant d'un des plus beaux terrains de tir à l'arc de tout le Nord-Est de la France.

Afin d'aider le futur Président à prendre en charge sa nouvelle fonction et avec son accord, je me présente quand même à l'élection des membres du Comité Directeur. Nous pourrons ainsi assurer une bonne transition dans le passage de présidence de la Compagnie, et réaliser la bonne continuation de toutes les tâches nécessaires qui permettront à notre Compagnie de poursuivre son bon fonctionnement nécessaire à son développement futur.

Ceci termine le dernier rapport moral et d'activité que j'ai rédigé, je souhaite évidemment bon courage aux nouveaux membres du CD qui seront élus et je remercie particulièrement mon futur remplaçant pour son investissement au service de notre Compagnie.

Vive le tir à l'arc, et vive la Compagnie d'Arc de Reims.

Norbert PERREUX



COMPAGNIE D'ARC DE REIMS

Honneur et fraternité, adresse et courtoisie



ASSOCIATION LOI 1901 AFFILIE A LA F.F.T.A. N° 0651031 – 1934 – N° AGREMENT 93S12.

SIRET: n° 302 872 460 00043 Etablissement APS 0519ET0031.

Siège social : 35, rue Jean De La Bruyère – 51100 – REIMS. ☎ 0326361905. 0661401905.

<http://www.compagnie-arc-reims.com/> - e-mail : compagniedarcreeims@gmail.com

PROJET ASSOCIATIF 2024-2026

I. VALEURS DE LA COMPAGNIE :

La Compagnie d'Arc de Reims existe depuis le XIII^{ème} siècle. Elle prend le statut d'association loi 1901 en 1933. Elle a pour objet la pratique de l'éducation physique et du tir à l'arc, comme activité de loisirs, de compétition et de haute compétition.

Elle a également le devoir de perpétuer les traditions ancestrales du tir à l'arc, ainsi que les valeurs morales et civiques qui lui sont attachées.

II. OBJECTIFS POURSUIVIS :

Développer la Compagnie, en nombre de licenciés, en nombre de compétiteurs, pour gagner un maximum de podiums et pérenniser son existence en améliorant ses structures et ses installations.

Augmenter le nombre d'athlètes de haut-niveau.

III. LES PARTENAIRES :

Institutionnels :

- Ville de Reims
- Conseil Départemental de la Marne
- SDJES de la Marne
- FFTA
- FFSA
- Comité Régional de Tir à l'Arc Grand Est.

- A.N.S.
- A.N.C.V.

Privés :

- Saint Rémi Sport.

IV. LES ACTIONS DE LA COMPAGNIE :

Continuer et améliorer nos organisations de compétition annuelle de tir Nature et 3D avec un investissement dans le matériel suffisant pour réussir ces compétitions.
Avoir un terrain permanent pour la réalisation de ces tirs de parcours.

Mettre en place une équipe 3D pour les championnats de France par équipes de clubs. Mettre en place des équipes mixtes en arc classique, arc à poulies et jeunes pour les tirs extérieurs.

Perfectionner nos écoles de tir. Former de nouveaux entraîneurs et de nouveaux arbitres fédéraux.

Aménager un créneau de formation avec des horaires accessibles à la population féminine.

Continuer à améliorer nos installations du stade Louis Blériot.

S'investir dans l'organisation des championnats départementaux et régionaux sur cibles anglaises.

Accueillir au gymnase la formation d'archers du sport adapté avec les entraîneurs de club et dans les mêmes créneaux que les valides. Informations destinées aux établissements médico-sociaux de Reims et agglomération pour leur proposer nos services dans nos installations. Réservation ponctuelle d'un créneau le samedi de 16h à 17h00 pour organiser des rencontres sportives ouvertes aux archers affiliés FFSA.

Inscription de la Compagnie à l'HandiGuide des Sports.

V. L'EVALUATION :

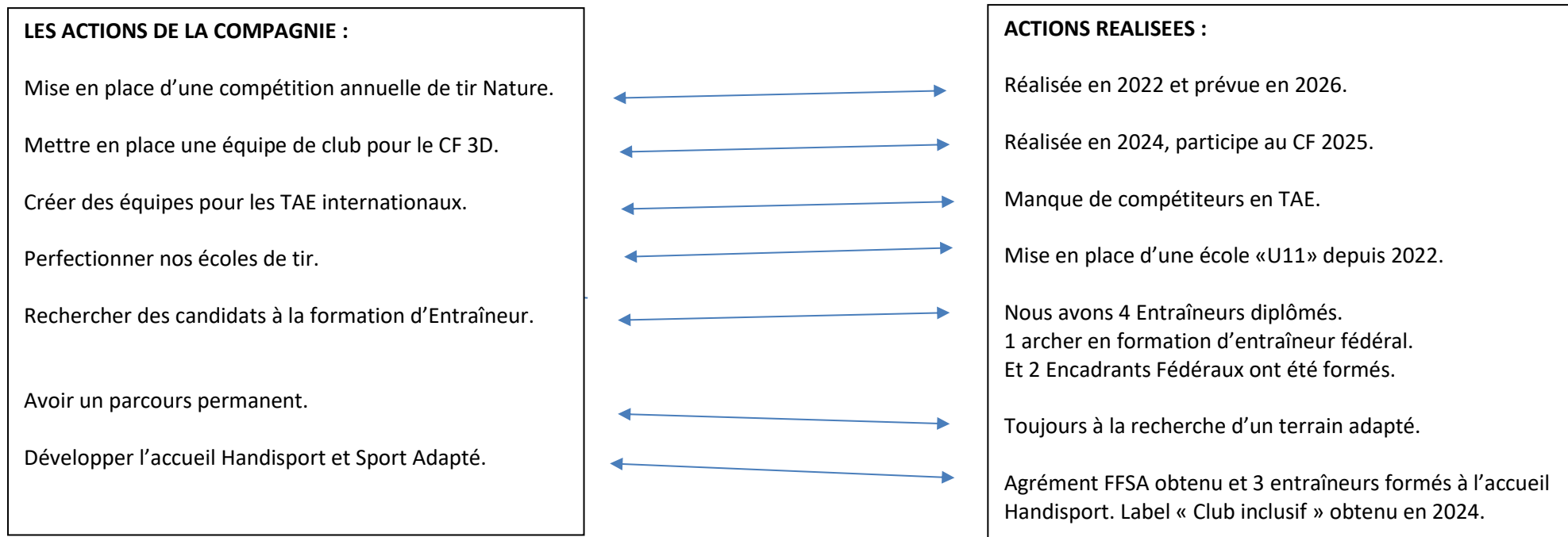
Statistiques annuelles de la FFTA, concernant le nombre de licenciés.

Suivi par la commission sportive des classements et des podiums (tableau pluriannuel).

Suivi annuel de l'organisation des compétitions.

Suivi du nombre d'archers adhérents à la FFSA.

Suivi du Projet associatif 2024-2026



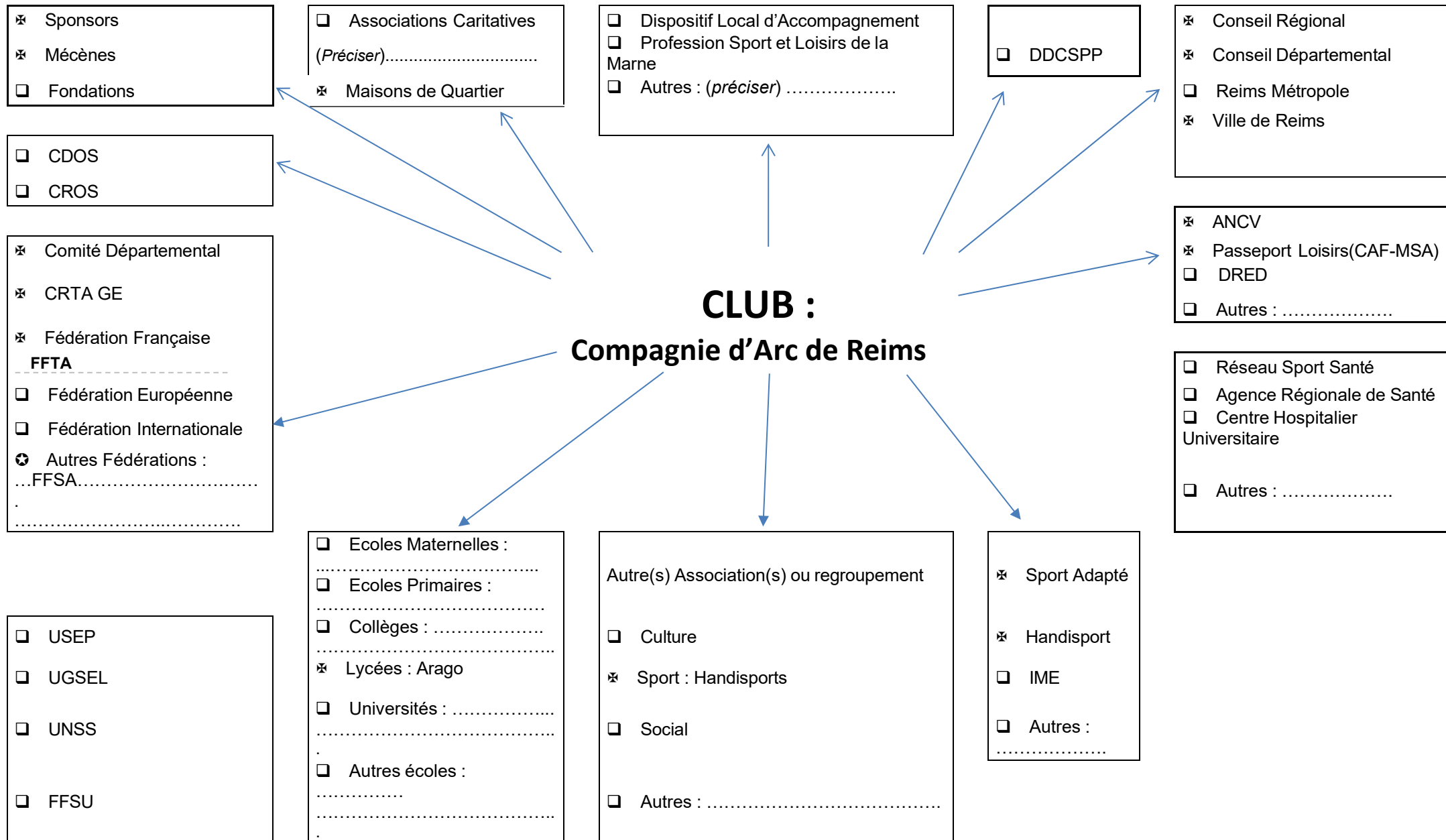
Action à mettre en place :

Si les conditions le permettent, la mise en place des équipes mixtes en arc classique, arc à poulies et pour les jeunes permettra d'amener progressivement nos archers sur le tir TAE International.

Dossiers finalisés concernant :

- La rénovation complète de nos installations à Blériot ainsi que la construction d'un abri pour le greffe et un pour les arbitres sur la partie compétitions de notre terrain.

- **ENVIRONNEMENT ET ANCRAGE TERRITORIAL :**



ETAPE 1 : ETAT DES LIEUX & DIAGNOSTIC

VOLET ORGANISATIONNEL



FONCTIONNEMENT GENERAL

Les membres se réunissent en AG et un rapport d'AG complet est diffusé

OUI

Des commissions existent

OUI

Si oui, nombre de réunions par an : 5

Evaluation

BON

Nombre de femmes intégrées dans les instances dirigeantes

- Année N : 3
- Année N-1 : 2
- Année N-4 : 2

Evaluation
A AMELIORER : 6
femmes nécessaires
au CD.

Evolution : + 1

Nombre de jeunes intégrés dans les instances dirigeantes

- Année N : 1
- Année N-1 : 1
- Année N-4 : 0

Evaluation : A AMELIORER
Evolution : STABLE

FONCTIONNEMENT GENERAL : détails et remarques

Le CD se réunit au moins 4 fois par an, avec compte-rendu envoyé à tous les adhérents.
8 commissions se réunissent également 3 ou 4 fois par an : traditions et convivialité, matériel archerie, structures et équipements, arbitrage, formation, sportive compétitions, communication manifestations et relations extérieures.

4 entraîneurs niveau 1, 2 encadrants fédéraux et 3 arbitres fédéraux en 2025.



VIE DU CLUB/EVENEMENTS

EN INTERNE : le club organise des moments conviviaux et animations en interne (St- Sébastien, tir du Roy, Challenges d'été, etc.)

OUI

Si oui, à quelle fréquence : 4 fois par an

Evaluation : BON

EVENEMENTS ORGANISES EN INTERNE : détails et remarques

Passages de flèche de progression tous les mois avec une bonne participation des nouveaux archers.
Tirs de la St Sébastien avec des challenges à gagner suivis par la galette des rois, participation des 2/3 des licenciés.

Tir à l'oiseau à la perche (1 oiseau adulte et 1 enfant) avec une participation de 30 à 40% suivant les conditions atmosphériques.

Challenges d'été avec une participation d'environ 30%.

Barbecue/repas avant les vacances.

EN DIRECTION DES LICENCIES FFTA : le club organise des compétitions

OUI

Nombre d'arbitres dans le club : 3

Evaluation : BON

EN DIRECTION DES LICENCIES FFTA : le club organise/participe à des rencontres loisirs

OUI

Si oui, à quelle fréquence : organisation 2 fois par an

Evaluation : BON

EVENEMENTS ORGANISES EN DIRECTION DES LICENCIES FFTA : détails et remarques

Tous les ans : 1 concours 2X18m, 1 concours Jeunes, 1 concours 3D, 1 concours Nature, 1 concours TAE National et 1 concours TAE International.
La participation aux concours qualificatifs remonte.

EN DIRECTION DES NON-LICENCIES : le club organise/participe à des actions permettant la découverte du tir à l'arc (opération Partage Tes Flèches, Tir à l'Arc au Féminin, portes-ouvertes, forum des associations, Reims Urban Nature, Festiv'été, JOP, animations diverses, etc.)

OUI

Si oui, à quelle fréquence : mini 5/6 fois par an

Evaluation : BON

EVENEMENTS ORGANISES EN DIRECTION DES NON-LICENCIES : détails et remarques

Animations avec essai du tir à l'arc :
Journée Olympique et Paralympique : + de 250 enfants
Reims Urban nature : + de 350 personnes en 4 jours
Festiv'été : environ 1000 personnes en 5 jours
Ces animations ont été assurées par 12 bénévoles en 2025.
Reims Activ'Eté.
Participation à l'Ecole Municipale des Sports.



COMMUNICATION

Le club a un site Internet et y publie les actualités du club

OUI

Evaluation : BON

Le club a une page Facebook et y publie les actualités du club

OUI

Evaluation : gestion prise en charge par une archère en 2025.

Les actualités du club sont publiées dans la presse locale

NON

Evaluation : A AMELIORER

Le club utilise les outils de communication de la FFTA (campagne de rentrée, etc.)

OUI

Evaluation : A AMELIORER

COMMUNICATION : détails et remarques

La presse écrite locale ne fait pas beaucoup d'effort pour parler du tir à l'arc.
La presse municipale parle de nous assez régulièrement.
Les radios locales nous font intervenir assez régulièrement sur leurs antennes.

SYNTHESE DU VOLET ORGANISATIONNEL

Points forts	Points à améliorer
Installations : 15 heures de créneaux en salle Terrain permanent avec pas de tir couvert, tir de 10 à 90m, 15 murs de tir, cibles campagne de 10 à 60m permanentes. Cibles 3D installées en permanence. Très bon encrage dans la vie locale avec une participation à toutes les demandes de la Ville de Reims.	Manque de compétiteurs en extérieur en TAE, Nature et 3D. Entraîneurs de club à former (4 actuellement + 2 encadrants fédéraux) - Arbitres à former (3 actuellement)

VOLET EFFECTIFS



GENERAL

Nombre de licenciés

- Année N : 108
 - Année N-1 : 100
 - Année N-4 : 73
- Evolution : EN HAUSSE

Evaluation : A améliorer

NOMBRE DE LICENCIES : détails et remarques

40% de femmes en 2026 et 27% de jeunes. 10% d'augmentation chez les femmes.

Taux de féminisation

- Année N : 40%
- Année N-1 : 30%
- Année N-4 : 27%

Evaluation : bonne

Evolution : EN HAUSSE

■ FEMINISATION : détails et remarques

Augmentation de 10% des féminines depuis 1 an.



JEUNES

Nombre de jeunes

- Année N : 27 Evaluation : A AMELIORER Evolution : stable
- Année N-1 : 28
- Année N-4 : 21

Part de jeunes

- Année N : 27% Evaluation : A AMELIORER
- Année N-1 : 25% Evolution : en hausse
- Année N-4 : 27%

ACCUEIL DES JEUNES : détails et remarques

3 écoles de tir 1^{ère} année et 2 écoles de tir 2^{ème} et 3^{ème} année.
Les écoles de tir sont mixtes, jeunes et adultes.

Accueil des jeunes à partir de 7 ans

OUI

Créneau spécifique Poussins ou Poussins/Benjamins (U11 et U13).

OUI

ACCUEIL DES POUSSINS : détails et remarques

1 école de tir Poussin exclusivement le mercredi de 16h à 18h.
3 entraîneurs ont effectué la formation Poussin (U11).

SYNTHESE DU VOLET EFFECTIFS

Points forts	Points à améliorer
Recrutement facilité par la participation aux animations d'été et au Forum des associations qui nous permet d'alimenter nos « portes ouvertes » qui le suivent la semaine suivante.	Essayer de limiter le turn-over qui est d'environ 30% par an.(En diminution en 2026)



EQUIPEMENTS & CRENEAUX

Equipements aux normes de sécurité

OUI

Ratio nombre de licenciés avec pratique / nombre de cibles :

Evaluation : BON

Distances adaptées à l'âge des licenciés

OUI

EQUIPEMENTS : détails et remarques

15 cibles en salle, tir possible jusqu'à 30m.
Terrain permanent très bien équipé :
15 murs de tir de 10 à 90m
6 murs campagne de 10 à 60m
10 cibles 3D permanentes.

Nombre de créneaux

- Année N : 15h
- Année N-1 : 15h
- Année N-4 : 18h

Evaluation : BON

Evolution : baisse

Horaires adaptés aux disponibilités des licenciés (soirée, mercredi après-midi, samedi)

OUI

Séparation des débutants et des confirmés

OUI

Séparation des jeunes et des adultes

NON

Séparation des loisirs et des compétiteurs

NON

CRENEAUX : détails et remarques

Du mardi : 18-20h, mercredi 16-21h, jeudi 18-20h, vendredi 18-21h et samedi 14-17h. Terrain permanent.



MATERIEL

Matériel d'initiation et d'accompagnement à la progression en bon état et en nombre suffisant (arcs, viseurs, protections, flèches, etc.)

OUI

Matériel pour l'entretien, le réglage en bon état (coupe-tube, empenneuse, presse arc à poulies, etc.)

OUI

MATERIEL : détails et remarques

120 arcs d'initiation, 16 arcs complets de compétition avec boîte ou sac.



ENCADREMENT

Nombre de diplômés bénévoles ou professionnels encadrant les séances

- Année N : 6 Evaluation : stable
- Année N-1 : 4
- Année N-4 : 5

Niveau de qualification des encadrants adapté aux niveaux des pratiquants (exemple : E2, EF ou pro pour les compétiteurs) : OUI pour les écoles de tir.

ENCADREMENT : détails et remarques

4 encadrants entraîneurs niveau 1. 2 encadrants Fédéraux.
Manque niveau 2 et BE, impossible à mettre en place actuellement.

SYNTHESE DU VOLET ORGANISATION DE LA PRATIQUE

Points forts	Points à améliorer
Equipements	Encadrement

VOLET ECONOMIQUE



RESSOURCES

Montant du budget

- Année N : 62000 Evaluation : A AMELIORER.
- Année N-1 : 56000
- Année N-4 : 48000

Ratio des cotisations

- Année N : 25% Evaluation : A AMELIORER
- Année N-1 : 23%
- Année N-4 : 21% Evolution : en progression.

Montant des subventions

- Année N : 15% Eva Evaluation : A AMELIORER
- Année N-1 : 17%
- Année N-4 : 20% Evolution : en baisse

Nombre de partenaires privés (sponsoring, mécénat)

- Année N : 1 Evaluation : A Améliorer Evolution : EN BAISSSE
- Année N-1 : 3
- Année N-4 : 4

RESSOURCES : détails et remarques

Néant

SYNTHESE DU VOLET ECONOMIQUE

Points forts	Points à améliorer
Organisations des concours = 20% des recettes	Nombre de nouveaux licenciés à améliorer

VOLET SPORTIF



GENERAL

Objectifs sportifs définis

OUI

Résultats obtenus en adéquation avec les objectifs sportifs définis

NON

Nombre de compétiteurs

- | | |
|------------------|--------------------------|
| - Année N : 14 | Evaluation : A AMELIORER |
| - Année N-1 : 14 | |
| - Année N-4 : 20 | Evolution : EN BAISSSE |

Participation aux filières par équipes

Si oui, à quel niveau ?

Oui, national en 2025.

SPORTIF : détails et remarques

Très peu de jeune compétiteur sur l'ensemble.
La reprise commence seulement à se faire sentir chez les adultes.



JEUNES

Nombre de jeunes compétiteurs

- Année N : 5 Evaluation : A AMELIORER Evolution : EN HAUSSE
- Année N-1 : 4
- Année N-4 : 2

Participation aux filières par équipes

NON Si oui, à quel niveau ?

Coaching des jeunes archers en compétition

OUI

JEUNES COMPETITEURS : détails et remarques

Diminution importante de l'effectif suite arrêt pour études.
Les nouveaux adhérents jeunes commencent à faire de la compétition.

SYNTHESE DU VOLET SPORTIF

Points forts	Points à améliorer
Néant	Participation des archers aux concours.

Compagnie d'Arc de Reims

RAPPORT PREVISIONNEL D'ACTIVITES 2026

Programme hebdomadaire :

Chaque mardi de 18 à 20h (sauf août): entraînements à la compétition.

Chaque mercredi de 16h à 18h, école de tir « U11-U13 », de 18 à 20h et chaque samedi de 14h à 16h : écoles de tir Seniors et U15 à U21.

Chaque vendredi de 18 à 21h : écoles de perfectionnement 2^{ème} et 3^{ème} année et accès à la compétition.

Entraînements libres chaque jeudi de 18 à 20h, chaque mercredi de 20 à 21h et chaque samedi de 16 à 17h.

Principales actions de la Compagnie en 2026:

JANVIER :

05 : Comité Directeur de la Compagnie.

10 : Organisation d'un concours Jeunes,

21 : tirs de la St Sébastien à Prieur de la Marne entre 18 et 20h

24 : Jeux de la St Sébastien.

24 et 25 : Championnat de la Marne à Suippes.

28 et 31 : Passage de flèches de progression à Prieur.

FEVRIER :

07 : AG de la Compagnie.

08 : Participation au championnat Grand-Est à Troyes.

14 : AG du CRTA GE à Tomblaine.

27 : Participation au championnat de France en salle à Paris.

MARS :

- 02 : Bureau Directeur de la Compagnie.
- 4 et 7 : Passage de flèches de progression à Prieur.
- 14 : Concours jeunes à Châlons.
- 22 : Tir en campagne à Longueval.
- 30 : Comité Directeur de la Compagnie.

AVRIL :

- 12 : Tir 3D de la Cie au Fort de Fresne les Reims.
- 18 : Tir à l'oiseau à Louis Blériot (tir traditionnel pour désigner le Roy).
- 25 et 29 : Passage de flèches de progression à Prieur
- 27 : Bureau Directeur de la Compagnie.

MAI :

- 01 : Tir du Roy de France à Vic sur Aisne.
- 9 et 10 : Field des 5 Nations à Vertus.
- 10 : TAE à Chalons.
- 17 : Bouquet Provincial à Chiry Ourscamp.
- 18 : Réunion du Bureau de la Cie.
- 27 et 30 : Passage de flèches de progression à Blériot.

JUIN :

- 02 : Bureau Directeur de la Compagnie à Blériot.
- 14 : Tir Extérieur national et international à Louis Blériot.
- 17 et 20 : Passage de flèches de progression à Blériot.
- 27 : Tir des Challenges d'été à Blériot

JUILLET :

- 11 et 12 : 3D à Montbré championnat de la Marne.

SEPTEMBRE :

- 27 : tir Nature au Fort de Fresne les Reims.

Le Président,
Norbert PERREUX

Assemblée Générale du 7 février 2026

Rapport de l'activité TRADITIONS de l'année 2025

Samedi 11 janvier :	Concours Jeunes à Prieur de la Marne avec 45 jeunes archers et 8 clubs représentés.
Samedi 8 février:	Notre Assemblée Générale à Georges HEBERT avec 26 archers présents ou représentés.
Mercredi 15 janvier :	Tir des Challenges d'hiver, suivi de la galette des Rois. Très bonne ambiance avec 36 archers et 9 bénévoles.
Samedi 18 janvier :	Jeux de la St Sébastien à Prieur de la Marne.
Samedi 13 avril :	Notre traditionnel tir de l'abat l'oiseau : Pour ce tir 2025, 27 Tireurs sont présents, 22 adultes pour se disputer le titre de Roy de la Compagnie et 5 enfants pour celui de Roitelet, avec un superbe temps ensoleillé et pas de vent. Chez les enfants, l'oiseau tombe à 14h50 à la 113ème flèche tirée. L'oiseau est abattu par Maxime FROTTE avec sa 19-ème flèche qui a éventré le volatile. Maxime FROTTE devient donc Roitelet de la Compagnie pour 2025. C'est le 39ème Roitelet de la Compagnie. Chez les adultes, tirs plus difficiles et à 15h45, l'oiseau tombe à la 146ème flèche tirée. L'oiseau est abattu par Hervé SALAUN avec sa 7ème flèche. Hervé SALAUN devient donc Roy de la Compagnie pour 2025, c'est le 84ème Roy depuis 1934
Lundi 1 ^{er} mai :	Notre Roy et notre Roitelet sont allés défendre leur titre au tir du Roy de France.
Dimanche 14 mai :	Nous partons présenter notre drapeau de Compagnie au Bouquet Provincial de Soissons. La Compagnie est bien représentée.
Du 7 au 9 juin :	Au Parc de Champagne, au Reims Urban Nature, nous avons fait essayer le tir à l'arc à 420 personnes malgré une très mauvaise météo.
Samedi 28 juin :	20 archers ont participé aux Challenges d'été à Blériot.

ANNEXE 3

Du 12 au 20 août :	Activ'Eté sur notre terrain de Blériot, avec 32 jeunes inscrits.
Du 29 au 31 août :	Festiv'Eté au Parc de Champagne, nous avons fait tirer 539 personnes.
6 et 7 septembre :	Forum des Associations au Parc des Expositions ou nous avons initié 411 personnes.
9 au 13 septembre :	Reprise de la saison salle en septembre à Prieur de la Marne, avec des soirées « portes ouvertes » toute la semaine.
Samedi 15 et Dimanche 16 novembre :	Notre traditionnel concours en salle à Prieur de la Marne avec 114 archers.

Encore une année bien remplie.

Je vous remercie de m'avoir écouté.

Mesdames et Messieurs, je vous salue.

André Richez, Président d'Honneur.

Commission Formation - Ecoles de tir Année 2025 – 2026

RAPPORT DE LA COMMISSION ECOLE DE TIR

Bonjour à tous,

Comme tous les ans les encadrants, assistants et entraîneurs ont animé les écoles de tir du mercredi AM à 16h pour les U11, U13 et à 18h pour les adultes ainsi que le samedi à 14h. Complémenté par un encadrement de perfectionnement à la demande le vendredi à 18h.

Si dans l'année 2024-2025 l'assiduité constatée a perduré jusqu'au 1er Mai date du passage à l'extérieur, nous avons constaté une forte diminution de la présence des nouveaux archers aux écoles de tir, les causes supposées étant l'éloignement du centre-ville et le transport ! Les plus assidus sont les U11 et U13, nous les félicitons.

Pour la saison 2025-2026 une trentaine de nouveaux archers ont suivi les cours avec quand même une baisse de la participation après les vacances de la Toussaint.

Malgré cela la progression des archers c'est traduit par une réussite au passage de flèches :

Saison 2024-2025 janvier à juin : 34 obtentions.

Saison 2025-2026 octobre à janvier 2026 : 31 flèches et plumes confondues.

Pour conclure :

Quelques archers de deuxième année ont participé à des concours sélectifs, cela valide le travail fait par les entraîneurs et nous les félicitons.

Nous espérons que dans les années à venir la participation augmentera, en gardant en tête que même une compétition peut être considérée comme un loisir afin d'évaluer sa progression.

Mesdames, messieurs les archers, vos résultats sont des récompenses pour vos entraîneurs.

Nous vous remercions et nous vous saluons.

Bernard BEDUCHAUD



Bilan des récompenses 2025 / AG 2026

Petit rappel: ces récompenses sont offertes par la compagnie pour des résultats obtenus en concours sélectifs pour les championnats de France.

Demange Damien arc a poulies

3D 435 points

TAE national 690 points

campagne 220 - 320 points

Gawlowiez Frank barbow

nature 625 points

beursault 32 35 38 honneurs

Muller Christian classique

salle 500 - 515 points

Phulpin Pascal arc chasse

3D 85 points

Zeigelmeyeur Damien classique

TAE national 550 points

Davy Charlène classique

salle 480 points

beursault 32 honneurs

campagne 200 - 240 points

Houwer Francoise arc a poulies

salle 540 points

TAE national 550 – 600 - 640 points

beursault 32 35 38 honneurs

Houwer Jean Marc arc a poulies

TAE national 550 - 600 points

Beursault 32 35 38 honneurs

Valentin Gregory

barbow TAE national 500 - 550 points

arc droit 3D 70 -125 -185 -235 -270 points

Stryjek Julien arc a poulies nu

3D 140 -210 points

Félicitations à tous pour vos résultats.

Compagnie d'Arc de Reims

Bilan Financier 2025

Valeurs au...	31.12.24	31.12.25
Caisse	2407,47	2191,37
CM NE - CC	3289,67	3938,65
CM NE livret bleu	5860,61	4197,10
TOTAL DISPONIBLE	11557,75	10327,12
TOTAL RECETTES/DEPENSES	32190,63	33421,26
TOTAUX	43748,38	43748,38

Le Président,



Norbert PERREUX

Le Trésorier,



Jean-Pierre MARNEF

Compagnie d'Arc de Reims - RESULTATS 2025

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

CHARGE**PRODUITS**

Catégories de dépenses	Réel 2025
60 ACHATS	
601 Fournit. entret/pt équip	936,44
602 bureau-informatique	669,89
603 Activ Sport Récomp	2026,61
604 boutique	2801,79
605 équipements sportifs	7330,09
Total 60 ACHATS	13764,82
61 CHARGES INTERNES	
613 Loc Prieur	1842,60
613 Loc salle réunion	28,50
614 Entretien Réparations	213,00
615 Assurances- Sécurité-Médical	445,38
Total 61 CHARGES INTERNES	2529,48
62 CHARGES EXTERNES	
623 Pub,public,Rel.publicu	210,50
625 Activ Conviviales-Buvette	1151,20
626 St Sébastien et challenges d'été	285,36
627 Frais postaux	54,81
628 Télécom- Internet	350,94
631 Dep/Rec/Miss dirig	1053,40
Total 62 CHARGES EXTERNES	3106,21
65 COTIS/AFFILIATIONS	
651 Licences adhérents	8885,00
652 Licence Président d'Honneur	75,00
653 Cotisations diverses	237,00
Total 65 COTIS/AFFILIATIONS	9197,00
65 DEPENSES SPORTIVES	
654 Compétition	1729,52
655 Transport Athlètes	2209,90
656 Stages	90,00
657 Formation Cadres	280,00
658 Arbitrage	462,00
Total 65 DEPENSES SPORTIVES	4771,42
66 FRAIS FINANCIERS	52,33
67 PERTES ET PROFITS	0,00
86 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	30000,00
EN NATURE	
Total Catégories de dépenses	63421,26

Catégories de revenus	Réel 2025
70 BOUTIQUE SERVICES RENDUS	
700 - Tenue de club	1634,00
701 - Vente matériel usagé	2667,17
Total 70 BOUTIQUE	4301,17
70 REC ADMINISTRATIVES	
702 Licences	8707,00
703 Cotisations Club	6301,50
704 Adhésion Club	272,00
Total 70 REC ADMINISTRATIVES	15280,50
70 REC SPORTIVES	
705 Engag. Concours	3612,00
Total 70 REC SPORTIVES	3612,00
74 SUBVENTIONS	
741 Ville de Reims	4000,00
741 Ville de Reims - Activ'Eté	400,00
741 Ville sbv. Except.	1000,00
742 CD 51	315,00
742 CD 51 subv. Except.	708,00
743 subv ANS	0,00
Total 74 SUBVENTIONS	6423,00
75 ACTIVITES CONVIVIALES	
751 - Buvette	1691,40
752 - repas Challenges d'été	205,00
Total 75 ACTIV CONVIVIALES	1896,40
75 PUB PARTENARIAT	0,00
76 INTERETS PLACEMENTS	136,49
77 REC DIVERSES	
77 Animations	250,00
77 Dons et divers	10,00
778 Autres produits	183,07
779 Tombola-+sujets	98,00
Total 77 REC DIVERSES	541,07
87 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	30000,00
EN NATURE	
Total Catégories de revenus	62190,63
TOTAL GENERAL :Exc ou Déf.	-1230,63

Le Président,

Norbert PERREUX



Le Trésorier,

Jean-Pierre MARNEF



Compagnie d'Arc de Reims
Budget 2026 (du 01/01 au 31/12/2026)

Catégories de dépenses	
60 ACHATS	
601 Fournit. entret/pt équip	1 100,00 €
602 bureau-informatique	900,00 €
603 Activ Sport Récomp	1 400,00 €
604 boutique	2 000,00 €
605 équipements sportifs	9 221,00 €
Total 60 ACHATS	14 621,00 €
61 CHARGES INTERNES	
613 Loc Prieur	2 200,00 €
613 Loc salle réunion	30,00 €
614 Entretien Réparations	300,00 €
615 Assurances-Sécurité-Médical	500,00 €
Total 61 CHARGES INTERNES	3 030,00 €
62 CHARGES EXTERNES	
623 Pub,public,Rel.public	250,00 €
625 Activ Conviviales-Buvette	1 300,00 €
626 Challenges d'Eté+St Sébastien	300,00 €
627 Frais postaux	60,00 €
628 Télécom-Internet	350,00 €
631 Dep/Rec/Miss dirig	1 100,00 €
Total 62 CHARGES EXTERNES	3 360,00 €
65 COTIS/AFFILIATIONS	
651 Licences adhérents	7 100,00 €
652 Licences Présidents d'Honneur	79,00 €
653 Cotisations diverses	300,00 €
Total 65 COTIS/AFFILIATIONS	7 479,00 €
65 DEPENSES SPORTIVES	
654 Compétition	1 500,00 €
655 Transport Athlètes	2 500,00 €
656 Stages	200,00 €
657 Formation Cadres	400,00 €
658 Arbitrage	300,00 €
Total 65 DEPENSES SPORTIVES	4 900,00 €
66 FRAIS FINANCIERS	80,00 €
67 DEPENSES DIVERSES	50,00 €
86 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	
EN NATURE	30 000,00 €
Total Catégories de dépenses	63 520,00 €

Le Président,
Norbert PERREUX



Catégories de revenus	
70 BOUTIQUE SERVICES RENDUS	
700 - tenue de club	2 100,00 €
701 - Vente matériel usagé	2 500,00 €
Total 70 BOUTIQUE	4 600,00 €
70 REC ADMINISTRATIVES	
702 Licences	8 000,00 €
703 Cotisations Club	5 500,00 €
704 Adhésion Club	300,00 €
Total 70 REC ADMINISTRATIVES	13 800,00 €
70 REC SPORTIVES	
705 Engag. Concours	4 000,00 €
Total 70 REC SPORTIVES	4 000,00 €
74 SUBVENTIONS	
741 Ville de Reims	4 000,00 €
741 Ville de Reims - Activ'Eté	400,00 €
741 Ville de Reims - subv, Exceptionnelle	0,00 €
742 Conseil Général	400,00 €
742 Conseil Général -subv. Exceptionnelle.	0,00 €
743 ANS	1 600,00 €
744 FDVA	1 200,00 €
Total 74 SUBVENTIONS	7 600,00 €
75 ACTIVITES CONVIVIALES	
751 - Buvette	2 000,00 €
752 - Repas challenges d'été	250,00 €
Total 75 ACTIV CONVIVIALES	2 250,00 €
75 PUB PARTENARIAT	500,00 €
76 INTERETS PLACEMENTS	100,00 €
77 REC DIVERSES	
771 - Animations	500,00 €
773 - Dons et Divers	20,00 €
778 - Autres Produits	0,00 €
779 - Tombola et Souvenirs CAR	150,00 €
Total 77 REC DIVERSES	670,00 €
87 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	
EN NATURE	30 000,00 €
Total Catégories de revenus	63 520,00 €
TOTAL GENERAL :Exc ou Déf.	0,00

Le Trésorier,
Jean-Pierre MARNEF

